

CONTRIBUTION OBLIGATOIRE 2026 MASSE SALARIALE 2025

**Renforcer la capacité de négociation des partenaires sociaux et garantir la transparence
du financement du dialogue social dans l'artisanat**

L'accord interprofessionnel du 12 décembre 2001 étendu par l'arrêté du 25 avril 2002 instaure la mise en place d'une **contribution obligatoire de votre entreprise, à hauteur de 0,15 % de la masse salariale (hors apprentis)**. Il est rappelé que cette dernière ne se substitue pas à la cotisation 0,016% de la masse salariale appelée par l'URSSAF depuis le 1^{er} janvier 2015.

Vous disposez de 3 possibilités pour déclarer et régler en ligne simplement et rapidement :

- Paiement sécurisé par Carte Bancaire
- Par Chèque : remplissez le bordereau ci-dessous et renvoyez-le accompagné de votre chèque signé à l'ordre d'ADSAMS
- Paiement par Virement Bancaire - **IMPÉRATIF : votre SIRET doit être précisé dans le motif du virement ou adressez-nous le bordereau dûment rempli à l'attention du Service de traitement des virements.**

Sans ces informations, vous recevrez une relance, voire votre dossier sera transmis au contentieux.

Si vous êtes gérant de plusieurs établissements, il est indispensable de compléter ce bordereau en indiquant l'ensemble des numéros de SIRET ou de faire la déclaration en ligne par établissement.

Pour votre paiement en ligne, connectez-vous sur www.adsams.fr, onglet «Je règle ma contribution». Entrez vos identifiants ci-dessous :
Code d'accès :

Mot de passe :

Collecte assurée par l'ADSAMS - Siret n° 753 242 973 00026 **Tél. : 09 70 68 22 44 (lundi et mercredi de 9h à 12h)**
Email : collecte@adsams.fr - Site internet : www.adsams.fr

**ATTENTION : BORDEAU À RENVOYER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15/03/2026 À L'ADRESSE CI-DESSUS -
MÊME SI VOUS N'AVEZ PAS EU DE SALARIÉ EN 2025 (indiquez 0 salarié) - SI REGLEMENT PAR CHÈQUE, NE PAS L'AGRAFER**

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

Siret : NAFA :

Masse salariale 2025 (A) (hors apprentis) :€

Contribution : (A) x 0,15 % =€

Règlement par **chèque** à l'ordre de : **ADSAMS**

**Virement* : IBAN n° FR7610207004262121957051518
BIC : CCPFRPPMTG**

Date du virement :

Télèpaiement (CB)

Conservez un double de cet appel pour votre comptabilité

Mail (indiquez votre adresse mail de manière lisible en prenant soin de bien distinguer le point et tiret) :

Vous avez cédé votre entreprise. Merci de nous indiquer la date

et adresser **copie de l'extrait de radiation au SERVICE CESSATION**

**Nombre de salariés :
(hors apprentis)**

Cachet de l'entreprise, date et signature